



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/EM.12/1
11 juillet 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission des entreprises, de la facilitation
du commerce et du développement

Réunion d'experts sur le commerce électronique
et les services de transports internationaux:
meilleures pratiques pour accroître la compétitivité
des pays en développement

Genève, 26 septembre 2001

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Commerce électronique et services de transports internationaux
4. Adoption des recommandations ou conclusions de la Réunion

II. Annotations

Point 1 - Élection du bureau

1. Il est recommandé aux participants d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2 - Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure à la section I. La Réunion disposera de trois jours, du 26 au 28 septembre 2001, pour mener à bien ses travaux. Un calendrier indicatif des séances est joint au présent document.

Point 3 - Commerce électronique et services de transports internationaux: meilleures pratiques pour accroître la compétitivité des pays en développement

3. Selon ce qui a été convenu par les États membres au cours des consultations officielles à participation non limitée qu'a tenues le Président du Conseil du commerce et du développement, la Réunion examinera les incidences du commerce électronique sur les services de transports internationaux, y compris les défis à relever dans le secteur des transports, notamment dans les pays en développement, et tentera de mettre en évidence les meilleures pratiques en vue d'accroître la compétitivité des pays en développement. Le document établi par le secrétariat, intitulé «Commerce électronique et services de transports internationaux» (TD/B/COM.3/EM.12/2) a pour objet de faciliter le débat. Il contient un aperçu des incidences du commerce électronique sur les services de transports internationaux, de ses effets sur les opérations de transport et les pratiques en la matière, y compris les aspects juridiques et documentaires, ainsi que des questions et problèmes qui se posent dans ce domaine et qui demandent à être examinés.

Documentation

TD/B/COM.3/EM.12/2: Commerce électronique et transports internationaux

Point 4 - Adoption des recommandations ou conclusions de la Réunion

4. Les experts adopteront des recommandations ou des conclusions à la fin de la Réunion. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la Réunion.

Calendrier indicatif des séances

Mercredi 26 septembre 2001	Jeudi 27 septembre 2001	Vendredi 28 septembre 2001
<p>(10 heures-13 heures)</p> <p><u>Plénière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration liminaire - Point 1: Élection du bureau - Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation de la Réunion <p><u>Présentation du point 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Discussions informelles</u> - Point 3: Commerce électronique et services de transports internationaux 	<p>(10 heures-13 heures)</p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u></p> <p>Point 3: (suite)</p>	<p>(10 heures-13 heures)</p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u></p> <p>Examen des conclusions ou recommandations de la Réunion</p>
<p>(15 heures - 18 heures)</p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u></p> <p>Point 3: (suite)</p>	<p>(15 heures - 18 heures)</p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u></p> <p>Point 3: (suite)</p>	<p>(15 heures - 18 heures)</p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u></p> <p>Examen des conclusions ou recommandations de la Réunion</p> <p>Plénière (clôture)</p> <p>Adoption des conclusions ou recommandations de la Réunion</p>
